

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
DU GRAND ANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 23 MARS 2007**

Délibération
n° 2007.03.134

**Parc des expositions
et des manifestations
- Travaux de
réalisation de bars et
de banques
d'accueil : avenant
n°1**

LE VINGT TROIS MARS DEUX MILLE SEPT à 17h30, les membres du conseil communautaire se sont réunis Salle du conseil suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **16 mars 2007**

Secrétaire de séance : Actes-Office

Membres présents :

Denis DOLIMONT, François NEBOUT, Michel BRONCY, Didier LOUIS, Jean-Claude BESSE, Jean-Claude BONNEVAL, Jean BOUGETTE, Robert CHABERNAUD, Bernard CHARRIER, Michel CHAVAGNE, Bernard CONTAMINE, Jean-Yves DE PRAT, Louis DESSET, Guy DUPUIS, Maurice FOUGERE, Jean-Pierre GRAND, Michel HUMEAU, Jean MARDIKIAN, Gérard MARQUET, Lionel MERONI, Philippe MOTTET, Christian RAPNOUIL, Bernard SAUZE, Jean-Jacques SYOEN, Jacqueline WILDE

Ont donné pouvoir :

Bernard ALLIAT à Jean-Yves DE PRAT, Philippe BERTHET à Bernard CONTAMINE, André BONICHON à Bernard CHARRIER, Martine FAURY à Jean-Jacques SYOEN, Annie FOUGERE à Philippe MOTTET, Maurice HARDY à Louis DESSET, Daniel OPIC à Maurice FOUGERE, Gilles VIGIER à Jean-Claude BESSE

Excusé(s) représenté(s) :

Patrick RIFFAUD par Jacqueline WILDE

Excusé(s) :

Jean-Claude BEAUCHAUD, Jean DUMERGUE, François ELIE, Jean-Michel LAMOUREUX, Jean-Claude MOGIS, Alain PIAUD

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 23 MARS 2007

**DELIBERATION
N° 2007.03.134**

EQUIPEMENTS STRUCTURANTS / PARC DES
EXPOSITIONS

Rapporteur : **Monsieur BRONCY**

**PARC DES EXPOSITIONS ET DES MANIFESTATIONS - TRAVAUX DE REALISATION DE BARS
ET DE BANQUES D'ACCUEIL : AVENANT N°1**

Par délibération n°381 du 21 novembre 2003, vous avez retenu le groupement dont le mandataire est la société VILQUIN pour concevoir et réaliser le parc des expositions et des manifestations.

Par délibération n°291 du 28 septembre 2006, le conseil communautaire a autorisé le lancement d'un appel d'offres ouvert pour la réalisation de bars et de banques d'accueil.

La commission d'appel d'offres du 15 décembre 2006 a attribué le marché à la société GL ESPACE ET DECOR – 15 Allée de la détente – 86360 CHASSENEUIL DU POITOU pour un montant de 112 052 € HT, soit 134 014,19 € TTC.

Il est nécessaire de passer un avenant n°1 pour l'adaptation suivante :

- supplément habillage bois pour fixation des miroirs et rampes d'éclairage	2 195 € HT
--	------------

TOTAL EN PLUS VALUE

2 195 € HT

Vu l'avis favorable de la commission équipements structurants du 13 février 2007,

Je vous propose :

D'APPROUVER un avenant n°1 au marché confié à la société GL ESPACE ET DECOR – 15 Allée de la détente – 86360 CHASSENEUIL DU POITOU, pour la réalisation de bars et de banques d'accueil, ayant pour objet des travaux en plus value d'un montant de 2 195 € HT.

Le montant du marché passe à 114 247 € HT, soit une augmentation de 1,96 % par rapport au montant initial du marché.

D'AUTORISER Monsieur le Président à signer ledit avenant.

D'IMPUTER la dépense au budget principal - article 2313 – sous-fonction 90 – opération 2005.01 – autorisation de programme 1 (2005).

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :	
<u>Reçu à la Préfecture de la Charente le :</u> 02 avril 2007	<u>Affiché le :</u> 04 avril 2007